



COMITÉ DE VIGILANCE
LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU 24 MARS 2021

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

Table des matières

1	ACCUEIL DES MEMBRES	1
2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	1
3	VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE	1
4	VALIDATION DU RAPPORT ANNUEL 2020	1
5	VALIDATION DU CALENDRIER ANNUEL 2021	2
6	ACTIONS DE SUIVI	3
6.1	Valeur de deux dépassements à la norme pour les relevés de surface	3
6.2	Possibilité d'un maillage pour la valorisation saisonnière des biogaz	4
6.3	Propreté de la route	4
7	RETOUR SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE ÉCOULÉE ET APERÇU DES TRAVAUX À VENIR	6
8	BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE	9
8.1	Contribution au fonds d'urgence et d'action environnementale	9
8.2	Contribution au fonds de fermeture	10
9	RAPPORTS D'ACTIVITÉS	10
9.1	Registre des plaintes	10
9.2	Registre des visites du MELCC	10
10	DIVERS ET PROCHAINES RÉUNIONS	11
10.1	Audiences publiques du BAPE sur les déchets ultimes	11
10.2	Prochaines réunions	11
11	SUIVI DU PROJET DE PHASE 3B	11
11.1	Suivi des engagements – relocalisation de l'accès au site	11

Liste des annexes

- Annexe 1 Liste des présences
- Annexe 2 Ordre du jour
- Annexe 3 Présentation PowerPoint

Les annexes sont présentées dans un document joint.

1 ACCUEIL DES MEMBRES

M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques chez WM, souhaite la bienvenue aux membres à cette première rencontre de 2021.

M. Dussault indique avoir reçu un message de M. Serge Girard demandant de retirer son nom des documents du Comité de vigilance d'ici à ce que le dossier de la phase 3B soit réglé. Cette demande sera respectée.

La liste des présences figure à l'annexe 1.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Alex Craft, animateur de la rencontre, présente l'ordre du jour pour son adoption.

Concernant le point « Accueil de nouveaux membres » :

- Le suivi auprès de l'UPA de Drummond-Sud, afin de remplacer Mme Patricia Brügger, n'a pu être réalisé, mais le sera sous peu
- Des relances seront aussi effectuées auprès de deux citoyennes ayant manifesté un intérêt à se joindre au Comité dans le passé

Les membres approuvent l'ordre du jour, qui figure à l'annexe 2.

3 VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Les membres soulignent deux coquilles à corriger dans le dernier compte rendu.

Puis, le compte rendu de la rencontre du 25 novembre 2020 est approuvé par les membres.

4 VALIDATION DU RAPPORT ANNUEL 2020

M. Craft demande si les membres ont des commentaires à partager à propos du projet de rapport annuel 2020.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<p><i>Concernant la plantation des saules, le rapport indique que les 70 tonnes de bois sec récolté permettent de séquestrer 130 tonnes de CO₂.</i></p> <p><i>Comment expliquer la différence de tonnage, est-ce une coquille?</i></p>	<p>M. Dussault rappelle que la présentation sur la plantation de saules a été réalisée par une firme partenaire, qui n'est pas présente lors de la rencontre.</p> <p>La question sera donc prise en délibéré.</p>
<p><i>Les données m'apparaissent plausibles, mais j'aimerais que ce soit vérifié avant la diffusion du rapport annuel.</i></p>	<p>M. Dussault confirme que la vérification sera réalisée préalablement à la diffusion du rapport.</p>

Puis, le rapport annuel 2020 est validé par les membres.

ACTIONS DE SUIVI :

- Vérifier que les 70 tonnes de bois sec récolté permettent de séquestrer 130 tonnes de CO₂, et ce, avant la diffusion du rapport annuel
- Procéder à la diffusion du rapport annuel 2020

5 VALIDATION DU CALENDRIER ANNUEL 2021

La proposition de calendrier annuel 2021 est présentée aux membres pour son approbation.

Les principaux ajustements par rapport à 2020 sont les suivants :

- La rencontre de mars permettra de compléter le rattrapage des thèmes n'ayant pu être abordés en 2020, en raison de l'annulation de l'une des rencontres (liée à la COVID-19)
- Un point statutaire a été ajouté afin d'effectuer le suivi de l'exploitation sur la phase 2
- Trois présentations thématiques ont aussi été ajoutées :
 - Bilan des GES (en septembre)
 - Valorisation du bois coupé (en septembre)
 - Plan d'urgence (en décembre)

Le commentaire suivant est ensuite formulé :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Je crois que l'assemblée générale du CRECQ est prévue le 9 juin – il y aurait donc un conflit d'horaire pour plusieurs membres.</i>	M. Dussault confirme qu'une vérification sera réalisée à cet effet et, qu'au besoin, une nouvelle date sera proposée.

ACTION DE SUIVI :

- Vérifier la date de l'assemblée générale annuelle du CRECQ, et modifier la date de la rencontre de juin au besoin

6 ACTIONS DE SUIVI

6.1 VALEUR DE DEUX DÉPASSEMENTS A LA NORME POUR LES RELEVÉS DE SURFACE

En réponse à une question formulée lors de la dernière rencontre, M. Lacombe fournit des précisions sur les dépassements identifiés dans les relevés de surface du printemps 2020 :

- Huit points de dépassements ont été identifiés ; ceux-ci étaient concentrés dans deux zones très précises.
- Les valeurs de ces huit points étaient les suivantes (norme à respecter : 500 ppm) :
 - Un point à 814 ppm
 - Sept points variant entre 522 et 553 ppm
- En cas de dépassements, le ministère s'attend à ce que des correctifs soient mis en place et que les relevés suivants démontrent une diminution des émissions.
- Ainsi, une fois ces dépassements identifiés, WM a procédé à l'ajout de matériel de recouvrement journalier et a optimisé le captage.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-ce qu'il s'agit d'endroits où il n'y avait pas eu de recouvrement final?</i>	M. Lacombe confirme.
<i>Est-ce que des relevés ont été repris à cet endroit depuis?</i>	M. Lacombe indique que oui : conformément à la réglementation, WM a effectué de nouveaux relevés à l'été et à l'automne 2020. Ces suivis ont démontré une réduction des émissions.
<i>Est-ce que le forage de puits prévu en mars améliorera la situation?</i>	M. Lacombe confirme que des puits verticaux sont en cours d'installation dans ce secteur, et que cela devrait contribuer à réduire les émissions.
<i>Si j'ai bien compris, l'exploitation de la phase 3A a été complétée fin 2020. Est-ce que le recouvrement final a été réalisé?</i>	M. Lacombe indique que ce sujet sera abordé ultérieurement durant la rencontre.

6.2 POSSIBILITE D'UN MAILLAGE POUR LA VALORISATION SAISONNIERE DES BIOGAZ

En réponse à une suggestion formulée lors de la dernière rencontre, M. Lacombe indique que WM analyse présentement toutes les options pour maximiser la valorisation des biogaz tout au long de l'année, incluant l'été, où la valorisation est actuellement moindre (les besoins de chauffage étant moins grands).

Plusieurs scénarios sont présentement à l'étude, comme demandé par le ministère dans son décret d'autorisation pour la phase 3B.

6.3 PROPRETE DE LA ROUTE

Marc-Olivier Lamothe, directeur des opérations au site, indique que WM est en voie d'acquérir un nouveau camion à l'eau pour l'année 2021, et ce, afin d'optimiser le nettoyage de la route devant le site.

Celui-ci permettra un nettoyage plus efficace que l'ancien camion, qui servait plutôt d'abat-poussière. Il améliorera également la réactivité de l'entreprise, sachant que WM faisait autrefois affaire avec une firme externe.

Puis, il précise que le nettoyage des fossés aux abords du site et à l'intérieur des clôtures sera réalisé dès que les conditions le permettront.

M. Dussault souligne que ce point avait été soulevé par un membre lors d'une précédente rencontre, et demande si cela répond à ses attentes.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Oui, ça va dans le sens de ce que je voulais vous proposer.</i>	
<i>Quelle est la fréquence de passage prévue? C'est lors du dégel et des pluies torrentielles, l'été, que la situation est la plus problématique.</i>	M. Lamothe répond qu'il n'y a pas de fréquence établie. Les passages se feront au besoin, et si cela est possible selon la température (il n'est pas possible d'utiliser le nettoyage à l'eau toute l'année, en raison du risque de gel).
<i>Est-ce que c'est la rue Gagnon qui est nettoyée?</i>	M. Lamothe confirme; la rue Gagnon et l'intersection sur la route 143 sont les endroits où il y a le plus d'accumulation, et où a lieu le nettoyage.
<i>Allez-vous continuer à utiliser le camion-balai?</i>	M. Lamothe confirme que oui : le nettoyage à l'eau donne de meilleurs résultats, mais le camion-balai pourra continuer à être utilisé au besoin (ex. risques de gel).
<i>À quel moment l'acquisition du nouveau camion est-elle prévue?</i>	M. Lamothe répond que le souhait est d'avoir ce nouveau camion pour la période printanière. Si les équipements ne sont pas reçus à temps, une firme externe sera embauchée pour assurer le nettoyage de la chaussée.

7 RETOUR SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE ÉCOULÉE ET APERÇU DES TRAVAUX À VENIR

M. Lacombe fait le point sur les travaux réalisés au cours de l'année écoulée :

- **Recouvrement final dans le secteur au nord de la phase 3A**
- **Implantation du système d'irrigation de la plantation de saules**
 - Ce projet permet de valoriser les eaux de lixiviation générées dans l'ancien site pour accélérer la croissance de saules, en raison des nutriments qu'elles contiennent, et de les récolter pour différents usages, tels que des clôtures et des murs antibruit.
 - La plantation a une superficie de huit hectares, dont deux sont irrigués au lixiviat.
 - En 2020, le système d'irrigation a été installé, et exploité pendant environ deux mois (août et septembre).
 - En 2021, le système sera optimisé, et l'irrigation se poursuivra (sur une plus longue période qu'en 2020).
- **Inauguration de la maison GARAF**, un laboratoire expérimental à l'intention des jeunes du secondaire, lors de la rentrée scolaire 2020
 - La résidence, acquise par WM en 2019, a été rénovée en collaboration avec le GARAF afin de répondre aux besoins éducatifs de l'organisme.
 - Elle comprend aujourd'hui une salle de classe ainsi que plusieurs ateliers adaptés à la mise en place de projets scientifiques et environnementaux.
 - Dès que la situation le permettra, les réunions du Comité pourront être tenues à la maison GARAF, afin que les membres puissent visiter les installations.

Puis, il présente les travaux prévus pour l'année 2021 :

- **Forage de 26 nouveaux puits verticaux sur la phase 3A** (en cours au moment de la rencontre)
- **Installation d'un réseau de captage des biogaz sur la phase 3A** (en cours au moment de la rencontre)
 - Selon la politique interne de WM, les puits doivent être raccordés au système d'aspiration le jour même du forage, pour limiter les nuisances pour le voisinage.
 - Ces travaux sont toutefois susceptibles de générer temporairement des odeurs.
- **Recouvrement final sur le talus ouest de la phase 3A, avec des géomembranes** (vers septembre)
- **Récolte des saules et amendement du sol avec des matières fertilisantes par Raméa**, afin de renforcer le système racinaire (travaux prévus à l'automne 2020, reportés au printemps 2021 en raison d'un bris de machinerie)
 - Les tiges les plus droites seront utilisées pour fabriquer des clôtures
 - Les autres tiges seront utilisées pour fabriquer du paillis, rendu disponible au GARAF pour réaliser des aménagements sur la propriété

Enfin, M. Lamothe présente le suivi des opérations sur la phase 2 du site :

- Les opérations sur la phase 2 ont débuté le 27 janvier 2021.
- Le retrait du recouvrement final avait débuté vers la fin du mois de décembre, et se fera progressivement afin d'éviter d'exploiter simultanément une superficie trop importante.
- Pour limiter les odeurs, un neutralisant d'odeurs est injecté dans de la paille, qui est ensuite déposée sur les zones où le recouvrement final a été retiré.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-ce que le recouvrement final de la phase 3A a été complété en 2020?</i>	M. Lacombe répond que le recouvrement final de la phase 3A a plutôt été amorcé en 2020, et ce, sur une superficie de deux hectares.
<i>Je pensais qu'une partie du recouvrement avait déjà été effectuée au sud. Donc ce n'est pas du tout recouvert?</i>	M. Lacombe confirme que non. En 2021, une superficie additionnelle d'entre trois et quatre hectares de la phase 3A sera recouverte (soit l'ensemble du talus ouest).
<i>Est-ce que l'enfouissement se poursuit sur la phase 3A, ou celle-ci est complétée?</i>	M. Lacombe indique que l'exploitation du talus ouest est complétée, mais que certaines portions du toit de la zone ne le sont pas. C'est pour cette raison qu'aucun recouvrement final n'y sera réalisé pour l'instant. Il ajoute qu'une transition est en cours entre la phase 3A et la phase 2, et que des explications suivront ultérieurement durant la rencontre.
<i>Où les puits de captage ont-ils été forés : dans les zones ayant eu un recouvrement final, ou plutôt en périphérie?</i>	M. Lacombe explique que les puits ont été forés uniquement sur le toit de la phase 3A, la machinerie ne permettant pas de forer dans les talus, en raison de leur inclinaison (30 %). Les 26 puits sont répartis sur l'ensemble du toit de la phase 3A, de façon uniforme.
<i>Le forage des puits peut donc être réalisé avant ou après l'installation du recouvrement final?</i>	M. Lacombe répond que non : la procédure standard consiste à commencer par le forage des puits, et à réaliser le recouvrement final par la suite.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Au moment d'installer le recouvrement final, devrez-vous contourner les puits?</i>	M. Lacombe confirme que oui, un ancrage est réalisé autour des puits afin d'assurer l'étanchéité du système.
<i>Lors de la prochaine visite de site, pourrions-nous voir ces aménagements?</i>	M. Lacombe confirme que cela pourra être fait.
<i>Concernant le projet des saules, si je comprends bien, vous utiliserez de la matière fertilisante en plus du lixiviat?</i>	<p>M. Lacombe précise que l'ensemble de la superficie (huit hectares) fera l'objet d'une récolte et recevra du fertilisant, afin de renforcer le système racinaire.</p> <p>Après cette opération, l'irrigation au lixiviat reprendra sur une portion de la plantation (deux hectares).</p> <p>Il rappelle que l'irrigation au lixiviat a fait l'objet d'un certificat d'autorisation du ministère, et qu'un système est en place pour contenir des surplus d'eaux, s'il y a lieu. Des suivis des eaux souterraines sont également réalisés pour prévenir tout impact sur l'environnement.</p>
<i>Est-ce que l'ajout de matières fertilisantes sera réalisé chaque année?</i>	<p>M. Lacombe répond que non.</p> <p>La plantation des saules dans ce type de sol (plus silteux, contenant moins de matières organiques) a généré un stress pour les plantes; cette opération permettra de pallier à la situation, mais ne devrait pas être nécessaire ultérieurement.</p>
<i>Qu'est-ce qui sera utilisé comme matières fertilisantes?</i>	<p>M. Lacombe indique que les matières utilisées ont été proposées par les agronomes avec lesquels Raméa (le partenaire qui exploite la plantation) travaille.</p> <p>La nature du produit utilisé a aussi été communiquée au ministère.</p>
<i>À l'heure actuelle, est-ce que le front de déchet est globalement plus grand qu'à l'habitude?</i>	M. Lacombe précise que le front de déchets est actuellement localisé sur la phase 2, mais que des matières résiduelles restent à ajouter à la phase 3A.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Donc vous ne vous attendez pas à devoir traiter une grande quantité de lixiviats considérant les grandes superficies ouvertes?</i>	M. Lamothe confirme que non; il rappelle que les zones sont ouvertes au fur et à mesure des besoins (donc environ deux jours avant leur exploitation), pour réduire la superficie ouverte simultanément.
<i>Est-ce que vous récupérez la terre enlevée pour l'utiliser dans le recouvrement journalier?</i>	M. Lamothe explique que la terre est utilisée pour refaire le profilage des cellules 1 à 4.
<i>Quand aurez-vous terminé le recouvrement final de la phase 3A?</i>	M. Lacombe rappelle que le talus ouest sera réalisé en 2021, et indique que le reste est prévu en 2022.

ACTION DE SUIVI :

- Lors de la prochaine visite de site, présenter le système d'ancrage entre le recouvrement final et les puits de captage

8 BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

8.1 CONTRIBUTION AU FONDS D'URGENCE ET D'ACTION ENVIRONNEMENTALE

WM rappelle que le fonds d'urgence et d'action environnementale relève d'une entente avec la Ville de Drummondville à la suite du décret de 2013. Comme leur nom l'indique, le fonds d'urgence vise à garantir que des sommes sont disponibles en cas d'urgence environnementale, tandis que le fonds d'action permet de soutenir des projets environnementaux à la Ville.

Les montants prélevés en 2020 sont les suivants :

- Fonds d'urgence : 86 375 \$ (0,27 \$/tonne de matières reçues au site)
- Fonds d'action environnementale : 263 933 \$ (0,81 \$/tonne de matières reçues au site)
- Total : 350 308 \$

Le total cumulé depuis 2013 pour ces deux fonds est de 2 057 116\$.

8.2 CONTRIBUTION AU FONDS DE FERMETURE

M. Lacombe rappelle que le fonds de fermeture constitue une exigence du ministère, qui souhaite s'assurer que des sommes seront disponibles pour les travaux de post-fermeture du site et les suivis environnementaux, et ce, pour un minimum de 30 ans.

M. Lacombe présente les résultats des contributions au fonds de fermeture :

- Le total requis par le décret a été atteint en 2019, soit 4,9 millions, ce qui explique qu'aucune somme n'a été versée à titre de contribution en 2020.
- Le ministère a accepté la suspension de la contribution. Par contre, si la valeur du fonds passait sous le total de 4,9 millions, WM devrait déboursier la différence. WM est responsable d'effectuer un suivi de la valeur du fonds jusqu'en septembre 2021.

Les questions suivantes sont ensuite formulées :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-ce que le ministère peut actualiser le montant final, ou la valeur de 4,9 millions demeurera stable?</i>	M. Lacombe répond que le montant à atteindre, soit 4,9 millions, est fixe. Il s'agit de la somme disponible pour assurer le suivi de la phase 3A pendant 30 ans. La prochaine mise à jour de la contribution tiendra compte de la phase 3B, s'il y a lieu.
<i>Après septembre 2021, les sommes disponibles correspondront au montant du fonds ainsi que des intérêts générés?</i>	M. Lacombe confirme.

9 RAPPORTS D'ACTIVITÉS

9.1 REGISTRE DES PLAINTES

M. Lamothe indique qu'aucune plainte n'a été formulée depuis la dernière rencontre.

9.2 REGISTRE DES VISITES DU MELCC

M. Lamothe indique que deux visites du MELCC ont eu lieu depuis la dernière rencontre, soit les 12 janvier et 3 mars 2021. Aucun commentaire particulier n'a été formulé par le ministère concernant les activités au site.

10 DIVERS ET PROCHAINES RÉUNIONS

10.1 AUDIENCES PUBLIQUES DU BAPE SUR LES DECHETS ULTIMES

M. Dussault brosse un portrait des audiences génériques ayant lieu en 2021 sur la gestion des résidus ultimes.

Il explique que :

- Des audiences génériques du même type ont eu lieu en 1996. C'est lors de ces audiences, notamment, que la suggestion de former des comités de vigilance a été formulée.
- Le mandat du BAPE consiste à dresser un portrait de l'élimination des matières résiduelles et de la capacité d'élimination future.
- Plusieurs volets sont prévus dans le cadre des audiences :
 - Première partie des audiences (en mars), afin de s'informer sur les différents aspects de la gestion des résidus ultimes
 - Enquête auprès des exploitants de lieux d'enfouissement technique (en cours au moment de la rencontre)
 - Ateliers thématiques (en avril), avec la participation d'experts
 - Deuxième partie des audiences (en juin), où les individus et groupes pourront déposer des mémoires pour faire valoir leurs points de vue et argumentaires

Le rapport du BAPE devrait être déposé, au plus tard, le 22 décembre 2021.

Toute l'information sur les audiences est disponible sur le site du BAPE, à l'adresse suivante : <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/etat-lieux-et-gestion-residus-ultimes/>

10.2 PROCHAINES REUNIONS

M. Dussault rappelle que la prochaine réunion était prévue le 9 juin, mais que cela pourrait être réévalué, s'il y a conflit d'horaire avec l'assemblée générale annuelle du CRECQ.

Un suivi sera fait aux membres à ce sujet.

11 SUIVI DU PROJET DE PHASE 3B

11.1 SUIVI DES ENGAGEMENTS – RELOCALISATION DE L'ACCES AU SITE

M. Dussault rappelle que les prochaines étapes liées au projet de phase 3B sont incertaines, en raison de l'évolution des démarches judiciaires en cours.

Pour faire suite à une demande précédente d'un membre, un suivi est néanmoins réalisé sur le projet de relocalisation de l'accès au site (qui est lié à la phase 3B) :

- La nouvelle entrée serait localisée plus au nord, afin de l'éloigner des résidences du Club du Faisan.
- La conception est en diagonale, pour éliminer les percées visuelles, et une aire d'attente a été ajoutée, pour éviter la congestion sur la route 143.
- Ce design, qui avait été présenté au Comité en 2019, a été partagé avec le ministère des Transports, qui devra donner son aval au projet (sachant que la 143 est une route provinciale). Les discussions vont bon train avec le ministère.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-ce que les maisons qui se trouvent près de la nouvelle entrée sont habitées?</i>	M. Lacombe répond qu'elles ont été acquises par WM et sont inoccupées.
<i>L'entrée serait donc localisée plus loin du Club du Faisan qu'avant?</i>	M. Lacombe confirme. Elle serait localisée environ à 400-450 mètres au nord de l'entrée actuelle.
<i>Il resterait une maison habitée en fait (au-dessus du panneau 143, à gauche de l'illustration à l'écran).</i>	M. Lacombe confirme.
<i>Dans l'éventualité où la durée de l'autorisation serait réduite, est-ce que cela remettrait en question le déménagement de l'entrée?</i>	M. Lacombe rappelle que le design avait été élaboré dans le cadre d'un projet de 20 ans, mais que les intentions de WM sont toujours d'aller de l'avant, même si le décret a été octroyé pour 10 ans.

M. Dussault remercie les membres pour leur participation.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été traités, la réunion s'est terminée à 20 h 25.

Camille Montreuil
Rapporteuse de la réunion